CAMP KELLOGG DE SKIKDA

Les sinistrés de Sonatrach montent au créneau

Risques cancérigènes, d'électrocution, d'incendie… tels sont, entre autres, les signes du calvaire des résidents des studios et blocs aménagés du Camp GL1K, à Oued El G'sab, localité située à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya.

Ils sont 70 résidents (40 vivant dans les blocs aménagés et 30 dans des studios appelés «S» de type F1), employés de Sonatrach, dont une partie au seuil de la retraite. Au total, 198 habitations constituent le camp séparé par une…. barrière. «Ça rassemble à l'Afrique du Sud, une séparation entre Noirs et Blancs», renchérit un habitant dépité.La décision de la tutelle de leur céder les 72 logements OSL à la cité de Bouabaz, à raison de 342 millions de centimes le F3 et 402 millions de centimes le F4, a provoqué un mécontentement généralisé. Les résidents invoquent leur précarité professionnelle comme entrave de taille pour s'acquitter de cette somme. «D'où allons-nous procurer cette somme, nous qui sommes bons pour la retraite et ayant à notre charge des familles ?», s'écrient en chœur un groupe de résidents. «Nous réservons régulièrement des montants pour les travaux d'entretien et de réhabilitation de nos studios et blocs aménagés, du pur bricolage bien sûr, c'est dire que nous sommes relativement ruinés», renchérit un autre habitant. Outre cela, leur statut de sinistrés leur accorde le droit de bénéficier gratuitement des logements de Bouabaz. «La DOS a déjà attribué 23 logements aux victimes de l'incident du GL1K. Nous sommes aussi des sinistrés de la dégradation avancée de nos demeures», précisent-ils encore. A ce sujet, une source de la DOS nous indique : «On ne peut en aucun cas attribuer gracieusement ces 72 logements de crainte de créer un précédent. Dans le passé, tous les logements gérés par la Direction des œuvres sociales ont été cédés moyennant une somme d'argent, certes moins exorbitante que celle prévue pour ces logements. Il faut savoir aussi que notre direction dispose au total de 1 300 unités à travers le territoire national dont une partie sera livrée incessamment. En conclusion, une attribution «sociale» peut provoquer une contestation des anciens acquéreurs, ce que nous devons éviter. »

Notre interlocuteur nous apprend aussi, toujours sous le sceau de l'anonymat, que «le motif de précarité professionnelle invoqué est légitime. En revanche, les employés travaillant dans le sud algérien sont tous concernés par l'attribution mais ne sont pas confrontés à la même situation. Certes ils sont minimes, mais prêts à débourser cette somme dans l'immédiat».

Les résidents de Oued G'sab ne l'entendent pas de cette oreille. «Nous n'acceptons pas le fait de comptabiliser sur notre dos les travaux de revêtement de la route et du mur de clôture. Sonatrach est une société riche, pourquoi faut-il qu'elle nous vende les logements à un prix qui dépasse l'entendement ? A-t-elle à ce point besoin de rentabiliser ses déboursements financiers ?», s'interroge l'un d'eux. D'autre part, ils se réfèrent légitimement aux correspondances (374/4 du 12/04/2004, n°11/RHU du 08/05/2004, n°4653 du 12/06/2004, n°2509/4653 du 13/06/2004 et la fiche d'enregistrement du 21/06/2004) en leur faveur émanant du PDG de Sonatrach, Mohamed Meziane. Pour rappel également, la démarche et les propos du ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, tenus consécutivement à sa visite effectuée au camp Kellogg suite à l'incident du 19 janvier 2004. Selon les dires d'un groupe d'habitants, le ministre «aurait instruit le PDG de Sonatrach de trouver une solution à ce problème en procédant au relogement des résidents. Quatre ans après, c'est le statu quo !»

Les habitants rejettent aussi l'idée proposée de les reloger dans le camp Kassis (les immeubles Chaâbani dans la localité de Larbi Ben M'hidi). Un camp où on dénombre 87 logements vacants depuis 1999, date de départ du personnel de la société Sofregaz. «Les logements sont occupés actuellement par les… pigeons», nous déclare, ironique, un résident. Une visite sur les lieux a justifié les propos et appréhensions des occupants. Les studios et blocs aménagés datent de 1976. Ils furent attribués au titre de logements de fonction, individualisés et collectifs, au personnel de l'entrepreneur Pullman-Kellogg dans le cadre du projet de construction des unités 5P et 6P du complexe GL1K. Après le départ de ce dernier au début des années 1980, les 70 studios et blocs aménagés «prévus initialement pour loger le personnel célibataire en individuel et en cohabitation, ont été réagencés et réaménagés puis affectés aux travailleurs du complexe», lit-on dans le communiqué adressé par l'association El Moustakbel au vice-président Aval.

Dans le même contexte, les autres 128 chalets «ont été octroyés aux agents du complexe puis cédés dans le cadre de la loi 81/01», selon la même source. Les actions de réhabilitation menées par le complexe n'ont pu résoudre ni mettre un terme à la dégradation avancée des logements. De même que, comme déjà rapporté, l'implication personnelle des résidents dans le souci d'améliorer leur cadre de vie n'a pas eu l'effet escompté.

Actuellement, la situation a atteint un seuil insoutenable. Les risques ont eu raison du stoïcisme des résidents. Risques cancérigènes (les infiltrations d'eaux pluviales sont à proximité des compteurs d'électricité !) et d'incendie (trois sont déjà à signaler, provoquant une démolition totale de studios). Les demeures sont l'abri des rats, scorpions et autres bestioles. Cela sans parler de l'exiguïté des lieux, de l'absence d'espace vital et intime et le manque d'autres commodités nécessaires à une vie décente. Ces données ont créé un climat de malaise, décelable dans les faits et gestes des locataires lors de notre rencontre.

Les résidents ont à maintes reprises alerté les instances compétentes. La dernière correspondance a été adressée au président de la République, une lettre ouverte publiée dans nos colonnes le 18 mars dernier.

Zaïd Zoheir

COLLABORATION ANGEM-FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme d'encadrement des promotions sortantes de février

L'Angem lance en collaboration avec la direction de la formation professionnelle un programme d'encadrement de l'ensemble des promotions sortantes de la session de février 2008.

Le programme a débuté le 22 mars et se poursuivra jusqu'au 6 avril dans les enceintes des différents établissements de formation, centres et instituts, implantés à travers le territoire de la wilaya de Skikda. C'est en fonction de la tenue des examens de soutenance que le choix des journées a été fait. La première journée, le 22 mars, a touché les centres de Hamadi-Krouma, Ramdane Djamel, El Harrouche, Sidi Mezghiche, Tamalous, Aïn-Kechra, Collo, Zitouna et Essebt. Le 23, c'était au tour de ceux de Filfila, Azzaba et Ouled-Attia. Deux CFPA de Skikda, Aïssa-Boukerma et Loucif-Mebarka, ont figuré dans l'agenda de travail du 24 du mois d'avril. En clôtures de cette tournée, prévue le 6 avril, les deux instituts mitoyens de Emzedj-Edchiche et Merdj-Eddib, situés à la cité de Merdj Eddib, ont été choisis.

L'objectif principal est de cibler des jeunes ayant la vocation et l'envie de créer leur propre microentreprise. La méthode de travail prônée par l'Angem, exécutée par le directeur et ses accompagnateurs, sera axée sur le volet explicatif lié aux différentes opportunités et avantages accordés par le dispositif microcrédit, notamment les modalités pratiques d'accès et le chapitre réglementaire.

A souligner que le programme s'inscrit dans le cadre de l'application des directives de la direction générale de l'Angem qui a signé une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels en marge des assises nationales de la formation professionnelle, tenues récemment à Alger.

Conforter l'Angem dans sa mission d'agence de proximité et trouver une adéquation entre la formation et le marché de l'emploi à travers le renforcement du secteur privé sont les autres objectifs de cette collaboration.

Z. Z.

TLEMCEN

La commune de Chetouane affiche ses ambitions

Issue du dernier découpage administratif, la commune de Chetouane fait partie du Grand-Tlemcen et joue un rôle très important dans le développement local.

L'APC de Chetouane, qui a vu le jour dans les années 1980, a permis de désengorger le centre-ville qui étouffait face à une démographie galopante. Pendant l'ère coloniale, Chetouane était tout au plus une petite bourgade peuplée de quelques colons qui exploitaient de grands domaines. Aujourd'hui, elle est devenue un grand centre urbain. Située au nord de la ville et distante de 10 km du chef-lieu, cette municipalité a le privilège de ne pas souffrir de l'isolement comme on pourrait le croire, il se trouve même qu'il y a une ambiance par rapport au centre-ville. La création de la zone industrielle à Chetouane a vu l'implantation de grands complexes comme Sonacom, ENTC, Naftal et d'autres entreprises privées. Cela suppose que cette APC devrait être la plus riche au regard de ces activités.

Apparemment, l'APC ne tire pas profit de ce pôle industriel, le plus important au niveau de la wilaya. De plus, elle doit gérer et faire face aux nombreuses contraintes de cette activité industrielle. Disposant de faibles moyens, les élus de cette APC s'efforcent tant bien que mal de donner une image moderne à la ville de Chetouane qui, il y a quelques années, était encore un lieu plutôt désert. Le réseau routier a été refait, ce qui permet une très dense circulation avec aussi l'implantation de plusieurs structures socioéconomiques : siège de la Cnas, centre de santé, poste. Un plan d'assainissement a été élaboré en vue de mettre fin à l'habitat précaire dû en grande partie à l'exode rural durant les années 1970. Le devenir de cette commune est cependant lié au développement agricole. Les terres et les immenses espaces céréaliers sont un véritable grenier pour la wilaya de Tlemcen. En matière de recettes, à l'instar des autres communes, Chetouane devrait tirer un grand profit en procédant à une campagne de recouvrement auprès des opérateurs publics et privés. Ces derniers bénéficient de toutes les commodités pour leurs activités, en retour, ils doivent s'impliquer dans le développement de cette commune.

D'autre part, l'implantation du campus universitaire a fait de Chetouane un pôle social dont il faudra tenir compte à l'avenir. Ces communes que l'on néglige jouent un rôle très important. Pour ce faire, elles doivent faire l'objet d'une grande attention pour la répartition des crédits alloués, et ce, en fonction de chaque commune et de son plan de charge. Espérons que la nouvelle équipe dirigée par le docteur Saïdi saura trouver le remède à cette commune aux potentialités prometteuses.

MANSOURAH

Campagne de reboisement

Cela fait des années qu'une opération de reboisement n'a pas était faite au niveau de la commune de Mansourah, et c'est avec satisfaction que les habitants commencent à redécouvrir le vrai visage d'Imama et de ses environs qui furent, jadis, un vrai parc naturel et qui attiraient tous les amoureux de la nature.

L'initiative prise par la municipalité de Mansourah est à encourager. Dans une première phase, ce sont plus de 1 000 arbres qui ont été plantés au niveau des grands axes pour redonner un peu d'allure à ce paysage déshabillé par la sécheresse pendant les deux dernières décennies. Il faut dire aussi que la main de l'homme a une grande responsabilité dans ce véritable pogrom écologique. Où sont passés les cyprès centenaires ? Qu'est-il advenu de ces impressionnants eucalyptus qui protégeaient la nature et la faune ?

L'initiateur de cette opération n'est autre que M. Hadj Benabdelkader, premier vice-président et ingénieur agronome de son état, donc on peut espérer, qu'à l'avenir, cette politique qui tend à protéger la nature fasse l'objet d'intérêt de la part de nos élus.

Cette opération a nécessité une enveloppe de 300 millions de centimes pour l'achat de 600 platanes et de 400 ficus confiés à une entreprise privée qui a fait un excellent travail.

Rappelons que dès le début de leur installation, les élus de Mansourah ont affiché la volonté de répondre aux besoins des citoyens. Espérons, toutefois, que les quartiers périphériques 400 logements de Hai El-Badr ne seront pas oubliés.

M. Zenasni